



# LES ACTIONS DE FORMATION



Délégation Académique à la FORMation, au  
développement professionnel et à l'innovation

# La stratégie académique

**Axe 1** REUSSIR A TOUT NIVEAU ET DANS CHAQUE TERRITOIRE

- Inclure tous les élèves dans les apprentissages**
  - Renouveler les approches didactiques et pédagogiques
  - Encourager l'initiative, la créativité et le travail collaboratif
  - Promouvoir une évaluation valorisante
- Accompagner chaque élève dans un parcours ambitieux et sécurisé**
  - Garantir l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture
  - Construire la progressivité et la réversibilité des parcours de formation
  - Développer la compétence à s'orienter tout au long de la vie
- Engager une nouvelle dynamique territoriale**
  - Définir des politiques différenciées et adaptées à chaque territoire
  - Conforter l'action des réseaux dans un cadre académique défini
  - Mobiliser les partenaires et les ressources

**Axe 2** APPRENDRE ET AGIR DANS LE MONDE DU 21<sup>ème</sup> SIECLE

- Favoriser l'engagement individuel et collectif**
  - Agir pour améliorer le vivre-ensemble
  - Renforcer la synergie entre les actions éducatives et les apprentissages
  - Reconnaître l'implication et la solidarité
- Promouvoir l'expérience de la mobilité comme valeur éducative**
  - Proposer à chaque élève une expérience de mobilité encadrée et accompagnée
  - Développer les partenariats internationaux et la diversité linguistique
  - Multiplier les échanges avec les environnements économiques et sociaux
- Acquérir les nouveaux langages**
  - Développer sa sensibilité par les arts et la culture
  - S'emparer de la culture du numérique
  - Soutenir les démarches de projet fondées sur la participation et l'implication des élèves

**Axe 3** MOBILISER LES INTELLIGENCES

- Construire une académie de formation**
  - Repérer et attirer les talents
  - Accueillir pour faciliter l'intégration
  - Accompagner l'entrée dans le métier et les démarches expérimentales
- S'engager dans une culture du développement professionnel**
  - S'inscrire dans une politique de formation qualifiante et valorisante
  - Organiser une dynamique collective de formation-action et de coopération
  - S'appuyer sur les potentiels scientifiques
- S'investir dans une organisation apprenante**
  - Structurer les processus
  - Adopter une culture d'apprentissage continu
  - Promouvoir une évaluation partagée

**Programme académique de formation**  
Enseignement, Education, Orientation

**2018/2019**  
**SE FORMER**



**Pour s'informer et s'inscrire**

QUAND ?	COMMENT ?
<p><b>@ du 1er juin au 25 juin 2018</b> pour les formations qui débutent en septembre (Préparations concours, MASTER, DU...);</p> <p><b>@ du 1er juin au 28 septembre 2018.</b> pour les autres formations.</p>	<p>S'inscrire sur GAIA</p> <div style="background-color: #0070c0; color: white; text-align: center; padding: 5px; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">GAIA</div> <ul style="list-style-type: none"> <li>Depuis <b>l'espace DAFPA sur le site académique (entrée des personnels)</b> ;</li> <li>Depuis <b>ARIANE</b>, cliquer <b>ARENA, Gestion des personnels</b> puis <b>GAIA Accès individuel</b>.</li> </ul>

**Aides à l'inscription, consulter la FAQ du blog Inscription PAF**  
<http://blog.ac-versailles.fr/inscriptionspaf/index.php/>



**Pour déposer une demande**

QUAND ?	COMMENT ?
<p><b>@ du 1 mai au 5 juillet 2018</b> pour une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> semestre</p> <p><b>@ du 1<sup>er</sup> novembre au 5 décembre 2018</b> pour une mise en œuvre au 2<sup>nd</sup> semestre</p>	<p>S'inscrire sur <b>GAIA Vert – Accès Responsable</b></p> <div style="background-color: #0070c0; color: white; text-align: center; padding: 5px; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">GAIA</div> <ul style="list-style-type: none"> <li>Depuis <b>l'espace DAFPA sur le site académique (entrée des personnels)</b> ;</li> <li>Depuis <b>ARIANE</b>, cliquer <b>ARENA, Gestion des personnels</b> puis <b>GAIA Accès Responsable</b></li> <li>Suivre <b>la procédure de demande de FIL</b></li> </ul>

**Aides à l'inscription, consulter la FAQ du blog Inscription PAF**  
<http://blog.ac-versailles.fr/inscriptionspaf/index.php/>

DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

**Programme académique de formation**  
Ingenieurs, Administratifs, Techniciens, Sociaux et Santé

**2018/2019**  
**SE FORMER**

**EN ÉQUIPE**  
**EN INNOVANT**  
**AVEC LE NUMÉRIQUE**

TERRITOIRES ACTEURS

La DAFPA vous accompagne dans votre DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

TERRITOIRES ACTEURS

La DAFPA vous accompagne dans votre DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL



Région académique ÎLE-DE-FRANCE

# DELEGATION ACADEMIQUE A LA FORMATION, AU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET A L'INNOVATION (DAFOR)

Déléguée académique à la formation et Conseillère académique pour la recherche, le développement et l'innovation expérimentation  
Valérie Morel

[ce.dafor@ac-versailles.fr](mailto:ce.dafor@ac-versailles.fr)

01 30 83 50 63

## Secrétariat

M.J Demesliers-Hamitri  
Sylvie Prieux

01 30 83 50 63

01 30 83 46 30

## Responsables Administratifs et financiers

Philippe Duvigneau  
Isabelle Talazac

01 30 83 51 18

01 30 83 46 30

## Département de la formation des personnels enseignants, d'éducation et des psychologues de l'Éducation Nationale

Responsable  
Raphaële Lombard-Briout  
Chargée de mission académique  
Formation 1er degré  
Muriel Misplon

[ce.dafor1@ac-versailles.fr](mailto:ce.dafor1@ac-versailles.fr)

01 30 83 50 63

## Département de la formation des personnels IATSS

Responsable  
Isabelle Talazac

[ce.dafor2@ac-versailles.fr](mailto:ce.dafor2@ac-versailles.fr)

01 30 83 46 30

## Département de la formation des personnels d'encadrement

Responsable et DAFPE  
Nathalie Florysiak

[ce.dafpe@ac-versailles.fr](mailto:ce.dafpe@ac-versailles.fr)

01 30 83 50 63

**Conseillers en Ingénierie de Formation (CIF) - Chargés de mission Innovation - Coordonnateurs de discipline  
Gestionnaires**

# Les actions de formations pour les enseignants SII



**Accompagnement :  
Chefs d'établissement,  
DDF,  
Inspecteurs.**



La DAFPA vous accompagne dans votre DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

## Formation de

### Référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation

NOR : MENE1315928A  
arrêté du 1-7-2013 - J.O.  
MEN - DGESCO A3-3

Vu le code de l'éducation ; décret n° 70-738 du 12-8-1970 modifié ; décret n° 72-580 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 80-627 du 4-8-1980 modifié ; décret n° 90-680 du 1-8-1990 modifié ; décret n° 92-1189 du 6-11-1992 modifié ; décret n° 94-874 du 7-10-1994 modifié ; avis du Haut conseil de l'éducation du 11-3-2013 ; avis du CSE du 6-6-2013

# Les actions de formations pour les enseignants SII



**Des dispositifs de formation transversaux: parcours, pédagogie,...**

Des dispositifs de formation en lien avec l'école du socle

Des dispositifs de formation en lien avec le « Bac -3 / Bac +3 »

Des dispositifs de formation pour animer le réseau des formateurs

## Une académie de formation :

- Accompagnement des néo-titulaires : **Accueil : 18A0250535**  
**Enseigner en SII : 18A0250541**
- Accompagnement des non titulaires : **Enseigner en SII : 18A0250542**
- Certifications professionnelles/formations diplômantes (CAFFA, CAPPEI, DNL, ES&ST...)
- Préparation aux concours : **CAPET SII**

# Les actions de formations pour les enseignants SII en lycée

Acquérir de nouveaux langages :  
Ingénierie système et simulation :  
**18A0250536-37-38**

Mettre en œuvre la démarche BIM :  
- Groupe de travail : **18A0250556**  
- Mise en œuvre démarche BIM:  
**18A0250554 - 55**

Elaborer un projet en  
STI2D : **18A025550**

Enseigner en SII :  
Avec MATLAB : **18A0250539**  
Avec SYSML : **18A0250540**

Des dispositifs de  
formation en lien avec  
le « Bac -3 / Bac +3 »

Enseigner en  
Numérique et Sciences  
Informatiques :  
**18A0252042**

Favoriser la liaison  
bac-3/bac+3 : **18A025559**

Accompagner la mise en  
place des BTS rénovés :  
**18A025561-63**

Accompagner la réforme du lycée :  
- Ingénierie pédagogique en S SI :  
**18A0250543 -44**  
- Ingénierie pédagogique en STI2D :  
**18A0250551 - 53 - 57**  
- Veille technologique avec les  
industriels : **18A0250558**



# L'accompagnement des enseignants

3.1 Construire  
une académie  
de formation

# Accompagnement à l'entrée dans le métier des professeurs contractuels

- un accueil de deux jours préalables à la prise de fonction ;
- un tutorat pendant 3 mois ;
- un parcours de formation.

## Lettre de mission pour le tuteur

 <p>académie Versailles</p> <p>RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'UNIVERSITÉ</p>	 <p>État • Égalité • Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p><b>LE 1/10/16</b> <b>LE MISSION</b></p> <p>Le chef d'établissement</p> <p>Mme ou M. Professeur</p> <p>Objet : tutorat d'un professeur contractuel</p> <p>L'accueil des nouveaux professeurs contractuels s'inscrit dans l'objectif 3.1 du projet académique, « construire une académie de formation ». Vous avez accepté d'accompagner la prise de fonction de Madame/Monsieur (NOM), professeur(e) contractuel(le) de (discipline) pour la période allant de (date) à (date), et je vous en remercie.</p> <p><b>I - Objectifs de l'accompagnement.</b></p> <p>L'objectif de cet accompagnement est d'aider Monsieur (Madame) (NOM) à réussir sa prise de fonction de professeur contractuel. Elle est également de l'aider à acquies les premières compétences professionnelles du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation, paru au B.O.E.N du 25 juillet 2013.</p> <p><b>II - Modalités de l'accompagnement pédagogique.</b></p> <p>Cet accompagnement prend différentes formes.</p> <p>1) Un accompagnement préalable à la prise en charge de classes.</p> <p>Il s'agit d'accompagner la construction de la première séquence en aidant le (la) professeur(e) contractuel(le) à préparer les situations d'apprentissage et d'évaluation et à organiser les différents temps de la classe : accueil des élèves, énoncé des objectifs, organisation du travail des élèves, suivi et évaluation des activités.</p> <p>Vous aiderez également le (la) professeur (s) à s'approprier les ressources transversales et disciplinaires qui lui seront utiles.</p> <p>2) Un accompagnement sur la durée (indiqués ci-dessous).</p> <p>Un accompagnement doit permettre d'établir un contact étroit et régulier avec le (la) professeur(e) tuteur(e) sous la forme d'observations réciproques dans les classes, d'échanges et de travail conjoint (élaboration d'une séquence/leçon, d'une évaluation...).</p>	 <p>2/2</p> <p><b>II - Remunération de la mission.</b></p> <p>La mission est rémunérée pour un montant mensuel de 125 €, payable en fin de mission.</p> <p>Je vous remercie mes vifs remerciements pour avoir accepté cette mission et vous assure de ma pleine confiance.</p> <p>A _____</p> <p>Non signataire du chef d'établissement</p> <p>N.B. la présente lettre de mission est remise au professeur tuteur et adressée par voie électronique à la DAFPA (<a href="mailto:daepa@academie-versailles.fr">daepa@academie-versailles.fr</a>) et <a href="mailto:profco@academie-versailles.fr">profco@academie-versailles.fr</a> en vue de paiement ultérieur de l'indemnité de tutorat.</p>
---	---	--

# Accompagnement des enseignants

## Le Service académique de prévention et d'accompagnement des personnels : SAPAP

### RESPONSABLE DU SERVICE

*Françoise Ducamp*

### ADJOINTE À LA RESPONSABLE DU SERVICE

*Gabrielle Lesage*

### COLLABORATRICES

*Marie-José Arbel  
Ségoène Harscouet de Saint-George  
Florence Surut*

[ce.sapap@ac-versailles.fr](mailto:ce.sapap@ac-versailles.fr)

### MISSION ACADÉMIQUE INTÉGRATION DES PERSONNELS HANDICAPÉS

#### CORRESPONDANTE HANDICAP ACADÉMIQUE

*Laurence Gentil*

#### CHARGÉE DE MISSION

*Caroline Michaud*

#### RESPONSABLE BUDGET

*Virginie Ponchant*

#### GESTIONNAIRE

*Marielle Cat*

#### ASSISTANTE

*Anna Simoes*

[ce.maiph@ac-versailles.fr](mailto:ce.maiph@ac-versailles.fr)

### CONSEILLÈRES EN MOBILITÉ ET CARRIÈRES

*Anne-Cécile Bideau*

*Florence Jousset*

*Agnès Lab*

*Dominique Lorient*

[ce.cmc@ac-versailles.fr](mailto:ce.cmc@ac-versailles.fr)

### PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL

*Anne-Cécile Bideau*

*Isabelle Le Bot*

[ce.psychologue@ac-versailles.fr](mailto:ce.psychologue@ac-versailles.fr)

### CONSEILLER DE PRÉVENTION ACADÉMIQUE

*David Cuny*

#### CHARGÉ DE MISSION

---

[ce.conseillerprevention@ac-versailles.fr](mailto:ce.conseillerprevention@ac-versailles.fr)

# Accompagnement des enseignants

## 1- Demande par courrier :

- De l'enseignant
- Du chef d'établissement
- De l'inspecteur

[ce.sapap@ac-versailles.fr](mailto:ce.sapap@ac-versailles.fr)

*Dans les 2 derniers cas l'enseignant est informé de la demande.*

## 2- Mise en œuvre de l'accompagnement selon les besoins :

- Tutorat
- Immersion dans un autre établissement
- Inscription à des formations du PAF(en dehors du calendrier académique)
- ...

## 3- Suivi/évaluation

**Merci de votre attention**

